

Ayant fait connaître nos vues sur le sujet à l'Honorable Secrétaire Provincial en 1886, ce ministre nous promit son appui et nous donna presque l'assurance d'un octroi du gouvernement à la session qui allait alors s'ouvrir. Et de fait l'on nous vota la somme de \$200.

\$200 sont bien peu de chose pour les débuts d'une société qui exige autant de déboursés que celle de l'histoire naturelle, car il faut avant tout se procurer un local pour assurer la due conservation des pièces qui doivent composer le musée, pour former un chez-soi, un foyer où seront réunies les dépouilles des victoires remportées, et où chaque membre pourra à loisir venir profiter des lumières de ses collègues, apporter son contingent d'études et d'observations, et raviver le feu sacré s'il menaçait de s'éteindre.

Cette faible somme était peu de chose, il est vrai, mais c'était toujours un commencement, et l'on pouvait espérer davantage dans la suite.

Nous faisons donc nos élections, tenons quelques réunions, recrutons quelques nouveaux adeptes ; le zèle est grand, et l'entrain paraît devoir se continuer.

Déjà, en deux mains seulement, nous avons 400 oiseaux, tous bien montés pour notre musée, sans compter une foule d'autres petites pièces plus ou moins intéressantes.

Nous faisons venir certains ouvrages indispensables à notre bibliothèque, et faisons préparer des vitrines pour y installer nos spécimens.

Cependant restait toujours la question du local, un musée ne s'installe pas en pleine rue. Mais on nous en promet un, au bureau des archives, lorsque le bureau d'enregistrement sera transporté au palais de justice. Tout allait donc s'arranger pour le mieux. Avec l'octroi de l'année suivante, et ce local, nous allons définitivement nous mettre à l'œuvre.

Mais ne voilà-t-il pas qu'un ministre nous enlève la